

## 105 No 4 1983

Les épiscopats allemand et américain et la construction de la paix

René COSTE

# Les épiscopats allemand et américain et la construction de la paix \*

On l'a généralement reconnu : l'une des directives les plus importantes de ce véritable « Discours de la méthode » de l'enseignement social de l'Eglise que constitue la Lettre apostolique Octogesima adveniens de Paul VI est celle qui précise le rôle indispensable des diverses « communautés chrétiennes », sur le plan de la

pensée, de la parole et de l'action en ce qui concerne la vie en société (n. 4). Les problèmes sont tellement complexes et sont marqués par tant de particularités locales, explique-t-il en substance, que le magistère universel de l'Eglise (avec ses instances suprêmes : papauté et concile œcuménique) ne peut pas les saisir toutes dans une unique prise de parole. Non seulement les problèmes mondiaux ont leurs particularités dans chaque pays, mais, dans chacun aussi, il v a des problèmes spécifiques. C'est pour ces raisons que Paul VI demandait aux « communautés chrétiennes de discerner, avec l'aide de l'Esprit Saint, en communion avec les évêgues responsables, en dialogue avec les autres frères chrétiens et tous les hommes de bonne volonté, les options et les engagements qu'il convient de prendre pour opérer les transformations sociales, politiques et économiques qui s'avèrent nécessaires avec urgence en bien des cas ». Il ajoutait que, « dans cette recherche des changements à promouvoir, les chrétiens devront d'abord renouveler leur confiance dans la force et

nes » avait certainement la signification la plus large, puisqu'il les situait « en communion avec les évêques responsables ». Si, dans l'ecclésiologie catholique, il y a des communautés à un titre éminent, ce sont bien les diocèses. Les conférences épiscopales qui rassemblent leurs évêques — le plus souvent à l'échelle nationale — sont ainsi une importante institution ecclésiale. Leurs prises de position peuvent avoir un impact considérable : non seulement dans la nation directement concernée, mais aussi à un niveau international. On

Dans la pensée de Paul VI. l'expression « communautés chrétien-

l'originalité des exigences évangéliques ».

vient de le constater avec la publication toute récente — à quelques semaines d'intervalle — des lettres pastorales des évêques d'Allema-

<sup>\*</sup> Les pages qu'on va lire s'inscrivent dans le prolongement de l'article publié au printemps dernier par l'auteur, consulteur de la Commission Pontificale Justice et Paix: Les fondements biblico-théologiques de la justice et de la paix, des NPT 1983 179 217

gne Fédérale et des Etats-Unis consacrées à la construction de la

paix : deux documents considérables et abordant certaines des questions les plus brûlantes de notre temps. En toute hypothèse, il convient de les analyser avec soin. Plus précisément, il sera intéressant de les situer dans la perspective des directives d'Octogesima adveniens et d'examiner, dans cet axe, à la fois leur méthode et leur articulation sur le magistère suprême et universel de l'Eglise. Nous examinerons chacun des documents à partir de leurs propres titres :

#### I. — LA JUSTICE CRÉE LA PAIX

Le document publié le 15 avril dernier par les évêques allemands,

I. La justice crée la paix ; II. Le défi de la paix.

sous le titre La justice crée la paix 1, est loin d'avoir éveillé d'aussi vifs échos dans l'opinion internationale que celui des évêques américains. C'est que, d'une part, il a été préparé dans le silence, alors que ces derniers avaient pris l'initiative de publier deux de leurs projets successifs afin de provoquer un grand débat national avant leur prise de position officielle en vue de la rendre mieux adaptée à la réalité des problèmes posés, et que, d'autre part, il évite, à la différence du document américain, des critiques ou des suggestions qui pourraient sembler de « technique » politique et donc sur lesquelles une pluralité d'options pourrait être légitiment envisagée.

Il est facile de deviner que les évêques allemands, en se com-

portant ainsi, ont voulu éviter au maximum les pressions de l'opinion

publique et échapper, autant qu'il leur était possible, au reproche de dépasser leur propre domaine de compétence, qui est, en ce qui concerne les problèmes de société, pastoral et éthique. Leurs critiques et suggestions sont donc restées principielles, tout en étant généralement formulées avec netteté et d'une très grande portée. Ils ont voulu laisser à leurs lecteurs — citoyens et responsables politiques et militaires — le soin d'en tirer les conclusions pratiques sous leur propre responsabilité, se contentant eux-mêmes de ce rôle d'éducation de la conscience, à la lumière de la raison et de la foi, qui incombe au magistère ecclésial. On ne sera pas étonné, dès lors, que les mass media et l'opinion publique aient été, au premier abord, plutôt déçus, surtout en comparaison du document américain. Mais

<sup>1.</sup> Nous avons sous les yeux une traduction française ronéotée qui nous a été communiquée, ainsi que le texte allemand, Gerechtigkeit schafft Frieden (90 pages), ce qui nous a permis d'introduire quelques corrections dans ladite traduction. Nous reprenons dans la présente étude la substance d'articles donnés à La Croix et à France Catholique - Ecclesia, mais nous y apportons d'importants développements. — Depuis la rédaction de notre texte, la traduction intégrale du document allemand a parti dans Doc Ceth. nº 1853, 5 juin 1983, 568-594.

d'abord, à la sensibilité.

il serait regrettable qu'on s'en tienne à cette première impression, car ce serait précisément refuser d'assumer la responsabilité personnelle à laquelle les évêques allemands ont voulu convier leurs lec-

teurs. Ce serait aussi se priver de la richesse de pensée d'un document d'une grande ampleur, qui expose successivement la conception biblique de la paix, l'histoire de la doctrine théologique de la guerre et de la paix jusqu'à nos jours (avec saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, les théologiens espagnols du XVIe siècle), celle de la contribution apportée par l'Eglise pour réduire la violence et sauvegarder la paix tout au long des siècles (saint Léon le Grand, la « Paix de Dieu » et la « Trêve de Dieu », les couvents du moyen âge, Las Casas, etc.), les grands axes d'un éclairage théologique pour les problèmes actuels et, enfin, toute une déontologie et une pastorale d'éducation de la paix. Certes, il y a des passages qui n'ont ni la clarté ni la vigueur qu'on aurait pu souhaiter, mais il y en a d'autres, ainsi que nous allons le voir, qui contiennent une grande puis-

sance de suggestion. C'est un document de travail que les évêques allemands ont voulu préparer. Il s'adresse à l'intelligence et non pas,

Ainsi que le titre l'indique, la thèse axiale est que c'est la dynamique multidimensionnelle de promotion de la justice qui engendre la dynamique — également multidimensionnelle — de promotion de la paix. N'est-ce pas, en effet, l'expérience historique de l'humanité? La paix qu'impose un Etat totalitaire ou impérialiste n'est qu'une domination oppressive, même si la propagande officielle la claironne comme une libération. Celle qui engendre l'exploitation d'un peuple, d'une minorité ou de certaines catégories sociales n'est qu'une atroce caricature. Seule une paix juste est digne de ce nom.

Telle a été la requête proclamée avec une puissance inouïe de suggestion par le prophète Isaïe, au nom même de Dieu. C'est cette requête, puisée aux sources de notre foi, que les évêques allemands ont voulu proposer avec force pour notre temps. « C'est ainsi, disent-ils dès le début, que l'Eglise du Christ et que ses évêques sont invités, dans la situation actuelle, à proclamer la parole du Prophète : « La justice crée la paix » et à présenter les conséquences qui en résultent aujourd'hui pour notre comportement et notre action. »

En elle-même, la perspective est constante dans l'enseignement social contemporain de l'Eglise. On se rappellera notamment le document La justice dans le monde du Synode des évêques 1971. On comprend, dès lors, que les évêques allemands insistent sur la promotion des droits de l'homme:

La promotion de la paix, écrivent-ils, implique en première ligne que

l'on s'engage toujours et partout pour que les droits de l'homme soient

mis en œuvre et que les systèmes d'injustice soient modifiés. Accepter les violations du droit et relativiser la conscience du droit revient à conforter l'injustice et les actes de violence. Un « monde exempt de guerre », comme l'Eglise le proclame sans interruption, ne sera possible que lorsque les droits de l'homme et le droit des gens auront obtenu une reconnais-

sance universelle et non circonscrite par les intérêts hégémoniques.

Ils en déduisent des recommandations pratiques pour les mass media et pour les responsables politiques et économiques:

Nous prions, disent-ils, les journalistes et rédacteurs des media de

contribuer de façon accrue par leurs travaux à ce que les citoyens de notre pays n'acceptent pas sans réagir la violation des droits de l'homme et les actes de violence partout dans le monde. Nous prions les responsables de l'économie et de la politique de prendre toujours en considération, dans les négociations avec leurs partenaires commerciaux, le fait que le respect de la dignité humaine ne doit pas être sacrifié à la réalisation d'intérêts à court terme.

Nous pourrions nous rappeler que Jean-Paul II déclarait devant l'ONU, le 2 octobre 1979, que « l'esprit de guerre, dans sa signification première et fondamentale, surgit et mûrit là où les droits

inaliénables de l'homme sont violés ».

C'est ce qui explique que les évêques allemands mettent vigoureusement en cause les systèmes totalitaires et notamment le système
soviétique, dont ils décrivent avec précision l'idéologie et le mécanisme.

Pour le marxisme-léninisme, expliquent-ils, la révolution mondiale reste une espérance idéologiquement indispensable qui n'a pas encore été abandonnée jusqu'à ce jour. Le conflit Est-Ouest repose en première ligne — hormis les autres facteurs — sur cette doctrine d'une animosité mortelle entre le socialisme révolutionnaire et le « capitalisme ». Elle ne peut pas être attribuée uniquement à une volonté d'expansion militaire. Elle implique un conflit spécifique intellectuel et politique. A cela s'ajoutent d'autres facteurs qui, de l'avis général, sont en partie déterminants pour la politique étrangère de l'Union soviétique et sont sources de tensions: par exemple, les aspirations hégémoniques, la tradition russe de méfiance craintive, les expériences historiques, les retards en matière de modernisation, les mécanismes de pouvoir parmi les dirigeants, la crainte au sujet de la stabilité du système lui-même.

Les évêques allemands n'ont aucunement l'intention d'innocenter l'Occident, mais ils ont voulu réagir contre une tendance très répandue à vouloir — par ignorance ? par peur ? ou par intérêt ? — minimiser les responsabilités propres de l'Union soviétique dans les tensions Est-Ouest.

Leurs prises de position en faveur de la promotion de la justice et de la solidarité par rapport au *tiers monde* sont vigoureuses :

Le développement des pays du tiers monde, assurent-ils, est devenu une question-clef pour l'humanité. Face à l'arrière-plan d'une course aux armements engloutissant des milliards, il prend l'aspect d'un défi parti-

culier ... La tâche de l'Eglise est de veiller à ce que, dans les rapports de force globaux, les droits de tous soient respectés et que les droits des plus pauvres, précisément, ne soient pas foulés aux pieds. Nous ne pouvons nous contenter de donner un peu de la surabondance des riches. Nous devons également nous faire l'avocat d'une plus grande justice dans les structures, car elle est le fondement de la paix dans un monde dans lequel tous dépendent les uns des autres. Le message du Christ, qui procède de la dignité de tout être humain créé à l'image de Dieu, est également un message d'encouragement pour les peuples qui luttent pour l'éradication de la misère, de la pauvreté et des inégalités dans les relations nationales et internationales.

Tel est bien le message fondamental de l'encyclique Populorum progressio et il y a une authentique théologie de la libération, (même si on doit critiquer certaines des publications parues sous ce nom).

C'est dans ce contexte de nécessaire promotion de la justice dans un monde de violence et d'injustice que les évêques allemands situent leur très ferme prise de position en faveur du maintien du droit de légitime défense collective, au regard de la foi chrétienne, ainsi que l'avait fait Vatican II : « Parmi les devoirs suprêmes de la politique à mener par l'Etat, affirment-ils avec force, figure le devoir de protéger le régime juridique à l'intérieur, tout comme l'existence et la liberté de son peuple contre l'agression et le chantage de l'extérieur. » L'axiome est explicité ultérieurement avec non moins de vigueur :

L'Eglise est toujours attachée à la nécessité de protéger les innocents contre les actes de violence et l'oppression, de résister à l'injustice, de défendre le droit et l'équité. Une renonciation unilatérale et déclarée à cette protection et à cette résistance peut, comme l'expérience de l'histoire nous l'a appris, être comprise comme un signe de faiblesse et éventuellement comme une invitation au chantage politique. Une telle renonciation est de nature à favoriser précisément ce qu'elle est censée empêcher : que des innocents soient opprimés, qu'ils soient victimes de la souffrance ou de la violence.

Bien que ces principes aient une portée générale, il est évident que les évêques allemands, en les explicitant, visaient particulièrement le pacifisme actuellement très actif en Allemagne, ainsi que les appels qu'on entend fréquemment en faveur d'un désarmement unilatéral, de la part de chrétiens généreux, mais insuffisamment lucides dans le contexte international actuel.

Toutesois, leur perspective n'est en aucune façon statique. C'est une politique multidimensionnelle, active et crédible, de promotion de la paix qu'ils préconisent:

la teneur centrale, éthique et normative, de la doctrine de la juste défense, expliquent-ils, conserve, au sein d'une éthique de paix englobante de l'Eglise, une fonction restreinte, dans certains cas difficile, mais cependant jusqu'à ce jour irremplaçable, pour l'orientation éthique, à sa-

voir en ce qui concerne le cas limite d'une défense fondamentale de la vie et de la liberté des peuples, lorsqu'elles sont menacées... Une telle déclaration n'est cependant justifiée que dans le contexte global d'une éthique de paix qui exige la volonté résolue et les plus grands efforts pour faire tout ce qui est possible afin de ne pas laisser se produire une telle situation. En outre, à l'époque des armes de destruction massive, la question de savoir avec quels moyens s'effectue une telle défense des droits fondamentaux de l'homme et des peuples devient de plus en plus importante.

Dirions-nous que le maintien du droit de légitime défense collective est une sorte de garde-fou pour le monde de violence et de méfiance qui est encore le nôtre? En toute hypothèse, il ne légitime pas a priori tout ce que le simple souci de l'efficacité militaire pourrait réclamer. Par ailleurs, pour l'Eglise, la perspective axiale doit être celle du long terme : le construction de le pair. Tel était bien

être celle du long terme : la construction de la paix. Tel était bien le point de vue englobant de Vatican II.

Telle est la perspective dans laquelle les évêques allemands situent leur prise de position concernant la dissuasion nucléaire : une

perspective historique très concrète, où la perception de la menace totalitaire est fortement présente. Elle est fondamentalement un commentaire de celle de Jean-Paul II en date du 11 juin 1982, qu'il

ne sera peut-être par inutile de rappeler: « Dans les conditions actuelles, une dissuasion bâtie sur l'équilibre, non certes comme une fin en soi, mais comme une étape sur la voie d'un désarmement progressif, peut encore être jugée comme moralement acceptable. Toutefois, pour assurer la paix, il est indispensable de ne pas se contenter d'un minimum toujours grevé d'un réel danger d'explosion. » Du point de vue des évêques allemands, la « tolérance morale de la dissuasion, pour autant que l'on ne peut y renoncer immédiatement et sans remplacement pour maintenir la sécurité sur la voie laborieuse du désarmement, est liée aux plus sévères conditions, qui doivent être d'autant plus strictes que le délai qui nous est imparti arrive à terme ». A leurs yeux, il faut que tous les moyens soient mis en œuvre au service du seul objectif qui compte à ce sujet : la prévention de la querre, à tel point qu'ils vont jusqu'à déclarer carrément que « toute appréciation des stratégies et armements nucléaires ne tenant pas compte de ces objectifs politiques ne pourrait conduire qu'à une condamnation radicale ». Dans cette perspective, ils proposent les critères suivants : 1. Les moyens militaires déjà existants

ou projetés ne doivent rendre la guerre ni plus réalisable ni plus vraisemblable; 2. On ne doit adopter que le genre et le nombre de moyens militaires requis pour que la dissuasion puisse être effective; 3. Tous les moyens militaires doivent être compatibles avec les objectifs d'une limitation des armements, d'une réduction des armements et d'un désarmement efficaces et bilatéraux. Par ailleurs, les

504

évêques allemands ne manquent pas de rappeler avec force le principe de la nécessaire immunité de la population civile pendant les opérations de guerre, déjà si nettement affirmé par Vatican II, et ils estiment que « la dissuasion nucléaire n'est pas à long terme un instrument fiable pour prévenir la guerre ». Objectera-t-on qu'ils durcissent ainsi la prise de position du Jean-Paul II ? Ils en donnent cer-

tainement une interprétation restrictive, mais il ne semble pas qu'ils en forcent le sens. De toute façon, ils contribuent utilement, comme les évêques américains, à la réflexion éthique sur ce problème à la fois si important et si difficile: qu'il faut effectivement envisager dans la réalité historique contemporaine — et non pas in abstracto —, quoique sans mettre en cause les principes fondamentaux de la moralité. C'est dans le monde anglo-saxon que l'on trouve actuellement les études théologiques les plus poussées à ce sujet.

Qu'on ne s'y trompe pas! Même s'ils font largement appel, comme il convient, à une démarche rationnelle, l'inspiration définitive des évêques allemands est évangélique, conformément à la requête de Paul VI. Reprenant une célèbre expression de saint Paul, c'est l'Evangile de la paix qu'ils ont voulu proclamer pour notre temps. « L'Evangile de la paix est un nom biblique pour le message du Christ », écrivent-ils avec raison au commencement de leur docu-

Christ », écrivent-ils avec raison au commencement de leur document.

Très justement, à leurs yeux, l'effort pour vivre l'Evangile deviendra le moteur d'une action courageuse de promotion de la paix, menée en dépit de toutes les difficultés, et où le pardon et la non-violence pourront être remarquablement actualisés. La foi chrétienne, expliquent-ils, porte le chrétien à

toujours faire preuve d'une volonté de paix qui ne se laisse pas décourager par les déceptions, les défaites et la contradiction. Par cette action — dont fait également partie la politique —, il n'est donc pas insensible à la façon dont l'autre homme, l'autre peuple, l'autre Etat sont considérés. Quiconque est en mesure de voir en autrui, même dans l'adversaire, un homme égal à lui, un être humain responsable sur le plan moral, ne cessera jamais d'aller au-devant de l'autre, d'écouter ses conceptions et ses intentions. Il orientera également sa politique vers la règle d'or du Sermon sur la montagne: « Ainsi, tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux » (Mt 7, 12). Une telle politique de paix, qui se laisse guider par les exigences de Jésus, accorde à autrui, et même à l'adversaire, des possibilités de conversion et d'éducation en commun. Ainsi l'éthique chrétienne de l'amour de l'ennemi et de la non-violence peut et doit devenir efficiente également dans la politique internationale.

Idéal combien exigeant! Les évêques allemands en sont certainement conscients. Mais n'appartient-il pas à l'Eglise de le proposer hardiment, dans sa conviction que l'Evangile doit inspirer toutes les dimensions de la vie du chrétien, aussi bien collectives que personnelles? Il y a des hommes et des femmes qui le vivent sincèrement dans leurs responsabilités politiques ou syndicales. Des non-violents chrétiens s'en inspirent en profondeur. Tous les chrétiens devraient se sentir concernés.

Dans cette perspective, les évêques allemands parlent de la « voie de la non-violence créatrice », bien qu'ils aient le soin de préciser que « l'Eglise n'a, cependant, jamais fait du témoignage de non-violence de Jésus-Christ une règle valable sans distinction pour tous ». Peut-être aurait-il été souhaitable de préciser davantage encore! Tous les chrétiens ont à s'efforcer de vivre la non-violence dans toute la mesure du possible (ce qui préserve le droit de légitime défense personnelle et collective). La non-violence absolue pourra être considérée comme légitime, en tant que conviction ou vocation personnelle. On pourra même la considérer comme admirable, si elle est garantie par l'engagement cohérent de toute une vie (un Gandhi, par exemple, ou un Martin Luther King), mais on n'a pas le droit de vouloir l'imposer au nom de l'Evangile, car celui-ci ne contient pas une telle règle. Le commandement absolu est celui de la charité et non pas celui de la non-violence.

On remarquera le beau développement consacré à l'Eucharistie : « Nulle part, écrivent les évêques allemands, la paix la plus grande et la paix la plus proche de Dieu ne sont une réalité aussi proche et efficace que dans la célébration eucharistique, (où) nous implorons et recevons la paix du Christ, la paix qu'il est lui-même en nous . . . En elle, nous sommes envoyés au service de la paix. »

On retienda enfin l'appel chaleureux adressé aux jeunes :

Nous faisons appel aux jeunes, disent les évêques allemands, ne vous dérobez pas devant la responsabilité que vous êtes appelés à assumer. Prononcez-vous en faveur de la coopération dans les domaines de vie dans lesquels vous êtes placés! Recherchez, dans vos discussions en matière de politique de sécurité, le dialogue avec les hommes politiques responsables et les experts! Ne vous laissez pas décourager, si vous n'obtenez pas des succès immédiats, mais mettez-vous avec opiniâtreté au service du ministère de la paix! Ne vous laissez pas non plus induiren erreur par les paroles mensongères qui feignent la paix, mais propagent haine, animosité et violence!

Cet appel est particulièrement révélateur des intentions qui ont animé les évêques allemands, quand ils rédigeaient ce document. Ils sont certainement inquiets des vagues de pacifisme qui ont déferlé sur leur pays au cours des dernières années. Tout en en recueillant les meilleures aspirations, ils ont voulu contribuer à ouvrir les yeux. Pas un instant sans doute, ils n'ont oublié la situation géographique de l'Allemagne Fédérale: le pays qui pourrait avoir le plus à souffrir, soit d'une guerre entre l'Est et l'Ouest, soit d'une capitulation — par peur ou par désunion — de l'Occident. Leurs

506

R. COSTE

de position vigoureuses en faveur de la promotion des droits de l'homme et de la solidarité avec le tiers monde méritent particulièrement de retenir l'attention de leurs lecteurs. L'Occident tout entier devrait les faire siennes.

sévères mises en garde contre le totalitarisme, comme leurs prises

### II. — LE DÉFI DE LA PAIX

Longtemps, les catholiques américains eurent à se faire accepter dans un environnement religieux en très forte majorité protestant : ce qui amenait leurs évêques à une attitude publique conciliante à l'égard de la politique et des valeurs culturelles de leur pays. Il a

fallu, semble-t-il, l'avènement d'un catholique (John Kennedy) à la présidence des Etats-Unis pour leur voir reconnaître leur pleine citoyenneté.

Depuis lors, la prise de conscience de leur nombre (51 millions) et du fait qu'ils constituent la plus importante communauté religieuse de la nation, celle aussi de leur vitalité, ainsi que la dynamisation ve-

de la nation, celle aussi de leur vitalité, ainsi que la dynamisation venue du concile Vatican II, avec en plus un renouvellement récent du corps épiscopal : tout cela fait que les évêques américains n'hésitent pas à saisir à bras-le-corps les problèmes de société les plus brûlants et à prononcer une parole courageuse à leur sujet (quitte même à braver l'opinion publique, comme dans le cas de leurs très fermes

pas à saisir à bras-le-corps les problèmes de société les plus brûlants et à prononcer une parole courageuse à leur sujet (quitte même à braver l'opinion publique, comme dans le cas de leurs très fermes prises de position contre l'avortement).

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la résolution adoptée en novembre 1980 par leur conférence épiscopale de constituer un « Comité sur la guerre et la paix » chargé de la rédaction d'une lettre

pastorale à ce propos. Les Etats-Unis n'étaient-ils pas le premier pays à s'être doté d'un armement atomique et le seul jusqu'ici à avoir utilisé les armes nucléaires? Ne disposait-il pas d'un arsenal fantastique, en même temps que l'Union soviétique? Pour ces raisons, ne leur incombait-il pas une responsabilité de premier plan pour arrêter la course insensée aux armements qui dévore les ressources de l'humanité contemporaine et lui fait courir les pires dangers? Ajoutons que, si la politique de réarmement intensif poursuivie par le président Reagan est soutenue par une large fraction de l'opinion, elle en inquiète et mécontente une autre, qui se révèle importante, d'autant plus qu'on en ressent vivement les contrecoups dans les restrictions imposées aux dépenses publiques dans le domaine social. Les évê-

Le Comité fut constitué sous la présidence de Mgr Joseph L. Bernardin (depuis cardinal). Un premier projet fut remis aux évêques

ques américains se sont dit qu'il était de leur devoir de contribuer

aux prises de conscience nécessaires.

au cours de leur assemblée extraordinaire de juin 1982. Suggestif et généreux, il ne tenait pas suffisamment compte de la situation internationale actuelle et il avait besoin d'être repensé en pro-

fondeur. Il le fut à la suite d'un travail intensif et rapidement, à tel point qu'il pouvait être publié intégralement fin octobre, sous le titre Le défi de la paix, avant même que les évêques aient pu l'étudier ensemble dans leur réunion du 15 au 18 novembre.

La publication du document suscita un grand débat national, avec

toute sorte de réactions, allant de l'accueil enthousiaste jusqu'à la plus franche hostilité. Bien qu'il ait été approuvé fondamentalement par une large majorité de leur assemblée, les évêques américains décidèrent de poursuivre leur travail de révision : notamment en concertation avec le Saint-Siège et d'autres conférences épiscopales. C'est ce qui conduisit à la rencontre de deux jours au Vatican (18 et 19 janvier dernier) entre leurs représentants et ceux des conférences épiscopales de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, d'Allemagne

Fédérale, de Belgique et des Pays-Bas, ainsi que plusieurs des plus hautes personnalités de la Curie (notamment, le cardinal Casaroli, Secrétaire d'Etat, le cardinal Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, Mgr Silvestrini, Secrétaire du Conseil pour les Affaires publiques de l'Eglise, le P. Schotte, Secrétaire de la Commission Pontificale « Justice et Paix »). Le troisième projet tient compte dans une large mesure des remarques qui furent exprimées au cours de cette réunion. Le texte définitif le reprend, avec un certain nombre de retouches 2: en particulier, celles qui furent provoquées par les amendements adoptés au cours de l'assemblée plénière tenue au mois de mai par la conférence épiscopale américaine. C'est l'un d'entre eux qui fut surtout retenu par les mass media, au moment de son adoption, et qui a fréquemment été cité depuis :

celui qui recommande « le soutien pour des accords immédiats, bilatéraux et vérifiables en vue d'arrêter l'expérimentation, la production et le déploiement de nouveaux systèmes d'armes nucléaires ». On a noté tout de suite - avec raison, d'ailleurs - que ce nouveau texte marquait un durcissement par rapport au précédent (celui du troisième projet), qui recommandait seulement de « freiner », alors que,

désormais, il est recommandé d'«arrêter» l'expérimentation, etc. Mais il n'est pas rare qu'on le cite incomplètement et que, par là, on le dénature, comme ce journal du soir qui écrit que le document des évêques américains « demande l'arrêt des essais, de la produc-2. Nous traduisons directement sur le texte anglais, publié dans Origins (NC documentary service) du 19 mai 1983 (32 grandes pages, généralement sur trois colonnes). — On trouvera la traduction française du document dans Doc. Cath., n° 1586, 24 juillet 1983, 715-762.

tion et du déploiement des armes nucléaires ». Une telle information

est gravement inexacte. D'une part, les évêques américains ne « demandent » pas, mais « recommandent » seulement : il y a là une nuance importante. D'autre part, leur recommandation porte seulement sur les « nouveaux systèmes d'armes nucléaires » et non pas purement et simplement sur « les armes nucléaires ». Ajoutons que le journal cité oublié de mentionner que la recommandation porte directement sur des « accords bilatéraux » en vue de parvenir au résultat souhaité. Cela signifie qu'elle le lie à la signature effective de tels accords. Mieux encore, elle précise qu'ils doivent être « vérifiables » : ce qui suppose que, de part et d'autre, on accepte un contrôle effectif. Certes, on peut concevoir que l'unanimité ne se fasse pas nécessairement sur une telle recommandation, mais on voudra bien reconnaître, au moins, qu'elle n'a pas le caractère simpliste que des citations inexactes lui ont fait attribuer. Pour des matières aussi graves, la plus grande exactitude est de toute évidence indispen-

Faisons un pas de plus : que l'on soit d'accord ou non avec leurs prises de position de « technique » politico-militaire, ce n'est pas l'essentiel de leur document. Il est à rechercher dans l'éclairage théologique et rationnel fondamental qu'ils ont voulu y apporter sur les si graves problèmes de la guerre et de la paix en notre temps : surtout à propos des armes nucléaires. C'est donc son armature même que nous allons nous efforcer de faire apparaître.

Il s'articule en quatre parties. La première a pour but d'apporter

sable. Les évêques américains — comme chacun d'entre nous — ont droit à ne pas voir déformer leurs propos quand on les cite.

l'éclairage théologique essentiel. Comme il convenait, d'abord, à partir d'une étude biblique approfondie (Ancien et Nouveau Testament): heureusement axée sur le concept de « Royaume de Dieu », fondamental en théologie biblique, d'autant plus qu'il constituait le thème même de la prédication de Jésus, d'après les évangiles synoptiques. « La plénitude de la paix eschatologique, lisons-nous, demeure au-devant de nous dans l'espérance. Le don de la paix est déjà nôtre dans la réconciliation opérée en Jésus-Christ. Ces deux significations profondément religieuses de la paix informent et influencent toutes les autres significations pour les chrétiens. » Ensuite nous avons une étude détaillée de la tradition ecclésiale, avec ses deux courants, qui

de la « guerre juste » qui remonte jusqu'à saint Augustin (qu'on ferait mieux d'appeler, comme nous l'avons souvent demandé, la doctrine théologique traditionnelle de la résistance collective à l'agression) et qui, comprise en profondeur, continue à fournir des

devraient être indissociables : celui de la doctrine théologique dite

critères valides pour notre temps ; celui aussi qui est particulièrement porteur des valeurs de non-violence et qui connaît à l'heure actuelle

courant, il est dommage qu'on n'ait pas mis en relief la témoignage de non-violence évangélique qui était inclus, dès son début, dans le mouvement monastique et qui est toujours resté vivant dans la conscience ecclésiale. Là où l'opinion publique pouvait le compren-

une impressionnante dynamisation. En ce qui concerne ce second

dre, il a toujours été souhaité que les religieux et les membres du clergé ne fussent pas assujettis au service militaire, du moins pas à la participation active à des opérations de guerre. Le témoignage de non-violence de la tradition monastique de l'Eglise ne met pas en cause la nécessité de la légitime défense dans un monde de violence,

mais il est un appel vivant qui presse l'ensemble des chrétiens de faire tout ce qui dépend d'eux pour créer un monde pacifié. Les remarques que les évêques américains formulent touchant

l'autorité ecclésiale de leurs prises de position sont de la plus grande importance pour l'interprétation de celles-ci. Il faut les citer pour

Dans cette lettre pastorale, expliquent-ils, nous traitons de nombreuses questions concrètes concernant la course aux armements, les opérations de guerre à l'époque contemporaine, les systèmes d'armes et les stratégies de négociations. Nous ne considérons pas que notre traitement de ces questions comporte la même autorité morale que notre énoncé des principes moraux universels et de l'enseignement officiel de l'Eglise. Nous tenons, au contraire, à souligner dès le début que tous les énoncés de cette lettre n'ont pas la même autorité morale. Parfois nous réaffirmons des principes moraux d'une validité universelle (par exemple celui de

l'immunité des non-combattants et celui de proportionnalité). D'autres fois, nous réaffirmons des énoncés des papes récents et de l'enseignement de Vatican II. D'autres fois encore, nous appliquons des principes moraux à des cas spécifiques. Voici la précision qui suit immédiatement : Quand nous faisons des applications de ces principes, nous sommes

l'essentiel:

des circonstances spécifiques qui peuvent changer ou qui peuvent être interprétées différemment par des gens de bonne volonté (par exemple, notre prise de position concernant le « non-recours en premier » aux armes nucléaires). Cependant, bien que les jugements moraux que nous formulons sur des cas spécifiques ne lient pas les consciences, ils appellent une sérieuse attention et prise en considération de la part des catholiques, lorsqu'ils examinent si leurs jugements moraux sont cohé-

conscients... que des jugements prudentiels y sont impliqués, basés sur

rents avec l'Evangile. On le voit, les évêques américains acceptent un large pluralisme concernant de nombreuses questions de pratique politico-militaire

(qu'ils appellent des « questions concrètes »), tout en ne craignant pas de formuler nettement leur avis à leur sujet. Cette élucidation - qui avait été recommandée avec insistance au cours de la réunion

de janvier au Vatican — fait tomber par avance bien des objections.

510 R. COSTE

sonnes adultes capables d'opérer elles-mêmes les distinctions nécessaires. Il va sans dire que leur autorité pastorale spécifique concerne directement les catholiques américains et non pas ceux des autres pays.

Les évêques américains considèrent leurs lecteurs comme des per-

La deuxième partie du document est entièrement consacrée au problème des armes nucléaires. Comme les évêques américains le notent à juste titre, c'est bien, en effet, le problème à la fois le plus caractéristique et le plus redoutable en ce qui concerne la guerre à notre époque. Pour l'essentiel, leurs prises de position portent sur trois points : la mise au centre de la problématique du principe éthique de l'immunité des non-combattants; le refus de toute guerre nucléaire; une acceptation conditionnelle de la dissuasion nucléaire. On le sait, le droit international contemporain a consacré le principe éthique de l'immunité des non-combattants: c'est-à-dire, de l'exigence d'épargner la population civile au cours des opérations de guerre. Hélas! il est fréquemment et gravement violé: qu'on se rappelle seulement les bombardements des grandes villes qui, de part

et d'autre, au cours du second conflit mondial, ont fait tant de ravages, avec, à plusieurs reprises, des dizaines de milliers de morts! Par suite des progrès de la technologie militaire et d'une très grave altération du sens moral, la guerre moderne est devenue une guerre totale. La doctrine catholique a toujours très fermement pris position contre une telle évolution, qui est un retour à la barbarie. Pour le concile Vatican II, l'anéantissement délibéré de la population civile est un « crime contre Dieu et contre l'homme lui-même » (Gaudium et spes, 80 § 4). Pourrait-on reprocher aux évêques américains d'avoir réaffirmé ce principe avec la plus grande vigueur? L'Eglise serait infidèle à sa mission prophétique si elle n'avait pas le courage de s'opposer avec force aux pratiques de la guerre totale. C'est ce principe (de l'immunité des non-combattants) qui commande le refus de la guerre nucléaire de la part des évêques américains, car, dans la pratique concrète d'une telle guerre, il serait ils en sont convaincus - très gravement violé. Ce refus est exprimé

à diverses reprises, toujours en termes très forts : « nous devons refuser de légitimer l'idée de guerre nucléaire » ; « nous devons reje-

ter la guerre nucléaire »; « notre non à la guerre nucléaire doit être définitif et décisif ». Certes, les évêques américains n'ignorent pas les hypothèses d'école (attaque d'une escadre en pleine mer ou

d'une rampe de lancement de fusées en plein désert, etc.), mais ils estiment que concrètement la guerre nucléaire ne s'y limiterait pas : ce qui est d'ailleurs la conviction de la plupart des analystes. Une fois qu'elle serait déclenchée, il y aurait toujours le risque d'as-

écrit : « Décider l'attaque contre l'autre c'est décider de son propre suicide. » Quant aux armes nucléaires tactiques, comment ne voit-on pas que leur emploi multiplié dans des régions aussi peuplées que

cension aux extrêmes. En évoquant l'emploi des missiles balistiques, le général Poirier, pourtant toujours mesuré dans ses propos, a

l'Europe centrale aurait tôt fait de provoquer des dégâts épouvantables, équivalents à ceux des armes stratégiques? Seule une guerre « conventionnelle » peut rester limitée (et encore! n'oublions pas ce qu'ont été concrètement les deux guerres mondiales, surtout la se-

conde!). L'utilisation de l'arme nucléaire tactique marquerait en fait un changement irréversible de la guerre. C'est ce qui explique qu'aux yeux des évêques américains il n'est

C'est ce qui explique qu'aux yeux des évêques américains il n'est jamais admissible de déclencher la guerre nucléaire: « Nous ne voyons aucune situation, affirment-ils, où l'initiative délibérée d'une guerre nucléaire, à quelque échelle réduite que ce soit, puisse être moralement justifiée. Il faut résister à des attaques non nucléaires

de la part d'un autre Etat par des moyens autres que nucléaires. » Ils vont même jusqu'à insister pour que l'OTAN s'oriente rapidement vers l'adoption d'une politique de « non-recours en premier » aux armes nucléaires et ils demandent que les dirigeants politiques « résistent à la notion qu'un conflit nucléaire puisse être limité, contenu ou gagné au sens traditionnel ». On ne s'étonnera pas qu'une telle prise de position (l'appel au « non-recours en premier ») ait

provoqué de nombreuses objections, notamment en Europe occidentale, en raison de la très forte infériorité de l'OTAN en armes « conventionnelles » par rapport aux forces du Pacte de Varsovie. On se rappellera que ce qui a conduit les évêques américains à l'adopter, c'est qu'ils se sont mis face à la réalité concrète de la guerre nucléaire telle qu'on doit la craindre.

En ce qui concerne la dissuasion nucléaire, ainsi que les évêques allemands, ils axent leur réflexion sur le commentaire de la déclaration de Jean-Paul II devant l'ONU.

de Jean-Paul II devant l'ONU.

Bien que nous reconnaissions le besoin de la dissuasion, écrivent-ils, toutes ses formes ne sont pas moralement acceptables... En particulier, il n'est pas moralement acceptable d'avoir l'intention de tuer les innocents... La question de savoir si la pratique de dissuasion des Etats-Unis implique une telle intention de frapper des centres civils (en prenant

Unis implique une telle intention de frapper des centres civils (en prenant directement pour cibles des populations civiles) a été l'une de nos préoccupations concrètes.

Ils concluent que leur examen de la pratique concrète de la dissua-

sion les a conduits à une acceptation strictement conditionnée. Ce qui fait qu'ils ne peuvent pas la considérer comme une base adéquate à long terme pour la promotion de la paix. Ils ne manquent pas de damner et qu'ils restent sceptiques sur l'acceptabilité morale de quelque usage que ce soit des armes nucléaires (toujours évidemment en raison de leurs perspectives très concrètes). On l'aura constaté: même si les évêques américains ont fait leur la prise de position de Jean-Paul II — et cela dès leur deuxième projet —, ils en ont jusqu'au bout donné une interprétation restrictive et ils n'ont pas craint de se prononcer sur la pratique dissuasive de leur pays.

faire remarquer qu'il y a des raisons qui poussent certains à la con-

sur le plan politique. Il va de soi qu'ils critiquent vigoureusement l'actuelle course aux armements et demandent son renversement. Comme le Saint-Siège, ils se refusent à préconiser un désarmement unilatéral : ce qui ne les empêche pas de demander (ce qui n'est pas, d'ailleurs, contradictoire) que de chaque côté on fasse des « pre-

La troisième partie de leur document envisage des propositions

unilatéral: ce qui ne les empêche pas de demander (ce qui n'est pas, d'ailleurs, contradictoire) que, de chaque côté, on fasse des « premiers pas ».

Cela ne veut pas dire qu'ils ne soient pas conscients de la réalité internationale actuelle. On remarquera, au passage, leur vigoureuse mise en cause du totalitarisme et de l'impérialisme soviétiques. « Les

Américains, notent-ils, ne doivent pas avoir d'illusions sur le système soviétique de répression et sur son manque de respect pour les droits de l'homme, ainsi que sur leurs opérations secrètes et sur leurs activités pro-révolutionnaires. » Toutefois, ces faits ne doivent pas, à leurs yeux, décourager l'Occident d'engager des négociations avec

les dirigeants du Kremlin, quelque grandes qu'en soient les difficultés. N'est-ce pas une « vérité irréductible », ajoutent-ils, qu'« objectivement il existe des intérêts mutuels entre les superpuissances » ?

Dans le but d'éviter le plus possible le recours à l'arme nucléaire, les évêques américains ne craignent pas d'envisager favorablement l'hypothèse du renforcement de l'armement conventionnel de l'Occident, bien qu'ils le fassent, pour ainsi dire, sur la pointe des pieds : « Il se pourrait bien, notent-ils, qu'un certain renforcement de la défense conventionnelle fût un prix proportionnel à payer, si cela pou-

the European Security Study concernant la stratégie de l'OTAN, qui vient d'être publié.

Tout en réaffirmant le droit de légitime défense d'une nation, les évêques américains demandent qu'on fasse des efforts pour développer les moyens non violents de résolution des conflits. Ils rappellent que, déjà dans le passé, ils sont intervenus en faveur de la reconnaissance légale du droit à l'objection de conscience (rappelons-le,

conformément aux vœux de Vatican II: Gaudium et spes, 79 § 3).

vait réduire la possibilité d'une guerre nucléaire. » On se rappellera que c'est là précisment une recommandation essentielle du Report of

De même, ils reprennent les grandes lignes de l'enseignement

papal et conciliaire concernant une meilleure organisation du monde en vue de la promotion de la paix et de la mise en œuvre d'une plus grande solidarité entre les pays riches et les pays pauvres. Ainsi qu'ils le notent, « si la course aux armements dans toutes ses dimensions n'est pas renversée, il n'y aura pas de ressources disponibles pour la satisfaction des besoins si évidents dans de nombreuses parties du globe et aussi bien dans notre propre pays ».

Quant à la quatrième partie du document, elle est essentiellement pastorale, dans la perspective de l'Eglise comme communauté de conscience, de prière et de pénitence. Les évêques américains donnent des directives très pratiques concernant la prière (par exemple.

la valorisation du rite de la paix dans la célébration eucharistique) et la pénitence (par exemple, jeûne et abstinence volontaires du vendredi). Et ils s'adressent successivement à tous les milieux. Les lecteurs seront frappés par le lien établi avec insistance dans le document entre leur combat contre la guerre nucléaire — et toute guerre en général — et celui qu'ils ont mené vigoureusement contre l'avortement. Dans les deux combats, il s'agit très justement, comme ils le font remarquer, de lutter en faveur du respect de la vie. « Depuis 1972, notent-ils, approximativement quinze millions d'avortements ont été accomplis aux Etats-Unis : symptômes d'une sorte de

maladie de l'esprit. » Il est significatif et triste de constater que cette insistante référence à l'avortement a mécontenté certaines communautés protestantes de ce pays, alors que, par ailleurs, elles exprimaient leur vive satisfaction pour l'ensemble de la lettre pastorale des évêques catholiques américains. En conclusion de notre étude de ce document, nous voudrions aborder deux des objections qui ont été formulées à son encontre. dès le moment où il n'existait encore qu'à l'état de projet : la première, c'est que cette déclaration contribuerait à affaiblir l'Occi-

dent; l'autre, que les évêques y dépassaient leur compétence.

En ce qui concerne la première critique, on remarquera qu'ils se sont préoccupés d'y apporter une réponse qui l'atténue en introduisant dans leur texte une critique sévère du système et du comportement soviétiques. Effectivement, les épiscopats des pays occidentaux doivent avoir le souci de l'unité, de la lucidité et de la ferme détermination de l'Occident en ce qui regarde la défense de sa liberté et des droits de l'homme (on aura noté à quel point il est présent dans

l'esprit des évêques allemands), cela tout en recommandant l'effort maximal à déployer pour diminuer les tensions entre l'Est et l'Ouest. Mais cet indispensable souci ne doit pas les empêcher d'enseigner avec force les principes transcendantaux de la moralité, à l'exemple du concile Vatican II et de la papauté. Par ailleurs ils ont à rappeler constamment qu'il faut tout faire pour promouvoir la paix et la solidarité avec le monde entier.

Les évêques américains ont également voulu parer au reproche de dépasser leur compétence, en explicitant eux-mêmes, ainsi que nous

l'avons vu, les divers niveaux de leurs prises de position et donc de l'autorité qui s'y attache. Le problème est délicat. En vertu de

la mission propre qui leur a été confiée par Jésus-Christ, dans l'Eglise communauté de salut, le pape et les évêques portent une responsabilité spécifique, de type pastoral, en ce qui concerne la

vie en société. Elle est essentiellement de l'ordre de l'éducation de la conscience humaine et chrétienne à la lumière de la foi. Ils ont ainsi à éclairer la décision des chrétiens, mais il leur faut éviter de se substituer à la responsabilité propre de ceux-ci. Leur compétence reste de type pastoral. En particulier, elle n'est ni politique ni militaire. Aussi, dans un domaine où leurs prises de position dépendent inévitablement d'informations et d'une démarche intellectuelle contingentes, doivent-ils faire preuve de prudence. Cette humilité, qui

n'est que de la lucidité, contribuera plutôt à accroître leur crédibilité dans un monde que rien ne hérisse autant que le dogmatisme. Elle

renforcera la netteté de l'affirmation et de l'explicitation des principes éthiques 3. On l'aura remarqué, les deux documents que nous venons d'étudier sont à la fois proches par les principes éthiques fondamentaux qu'ils invoquent et par leur commun souci de servir la promotion multidimensionnelle de la paix, et différents dans leur méthode. Tous

deux, cependant, s'inscrivent dans l'axe des directives d'Octogesima adveniens. Leur diversité tient pour une part à la différence des situations concrètes. Elle est, en elle-même, source de richesse. Ce qui est de toute évidence capital au niveau de l'Eglise catholique, c'est que la légitime diversité n'engendre pas de contradictions. L'activité des conférences épiscopales — du moins lorsqu'elles prennent des positions sur des problèmes communs — appelle un grand effort

de concertation entre elles et avec le Saint-Siège, centre institutionnel de l'unité de l'Eglise. De ce point de vue, la préparation des

deux documents a été un banc d'essai. Tous deux méritent d'être étudiés attentivement. Il est heureux qu'ils aient été publiés presque en même temps.

F 31068 Toulouse Cedex

R. Coste

31, rue de la Fonderie Professeur Institut Catholique de Toulouse

<sup>3.</sup> A ce sujet nous nous permettons de renvoyer à l'un de nos livres, La responsabilité politique de l'Eglise, Paris, Ed. Ouvrières, 1973.